

<p><b>ENTREPRISE SABATIER</b>  <b>112, Route de St Michel</b>  <b>16400 La Couronne</b></p>	<p align="center">Installations Classées pour la Protection de l'Environnement  <b>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER</b>  <b>CHAP 1 : RESUME NON TECHNIQUE</b></p>	<p align="right">Page 1 de 28  Version 2  Décembre 2020</p>
---	--	---

# **CHAPITRE 1**

## **Résumé Non Technique**

### **SOMMAIRE**

<b>1. DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT ET DES ACTIVITES .....</b>	<b>3</b>
1.1. CONTEXTE ET OBJET DU DOSSIER.....	4
1.2. NATURE ET VOLUME DE L'ACTIVITE.....	4
1.3. EFFECTIF ET RYTHMES DE TRAVAIL.....	6
1.4. SITUATION GEOGRAPHIQUE DE L'ETABLISSEMENT.....	7
1.5. PRINCIPALES IMPLANTATIONS .....	9
<b>2. IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>10</b>
2.1. INTEGRATION PAYSAGERE.....	11
2.1.1. Émissions lumineuses.....	11
2.1.2. Effets sur la faune et sur la flore .....	12
2.1.3. Protection du sol et des eaux souterraines .....	13
2.1.4. Impacts sur la qualité de l'eau .....	14
2.1.4.A. Alimentation et consommation d'eau .....	14
2.1.4.B. Collecte et devenir des eaux usées et pluviales .....	14
2.1.5. Impacts sur la qualité de l'air, odeurs .....	15
2.1.6. Impacts sur le niveau sonore ambiant.....	16
2.1.7. Gestion des déchets .....	17
2.1.7.A. Transports induits par l'activité .....	18
2.1.7.B. Utilisation rationnelle de l'énergie .....	19
2.1.7.C. Effets sur le climat .....	19
<b>3. EFFETS SUR LA SANTE HUMAINE .....</b>	<b>20</b>
<b>4. ETUDE DES DANGERS .....</b>	<b>22</b>
4.1. RECENSEMENT DES POTENTIELS DE DANGER ET DES PHENOMENES DANGEREUX ASSOCIES.....	23
4.2. MODELISATIONS DES EFFETS DES PHENOMENES DANGEREUX REALISEES.....	26
4.3. MESURES SUPPLEMENTAIRES DE MAITRISE DES RISQUES MISES EN EVIDENCE PAR L'ETUDE.....	27
4.3.1. Protection des tiers vis à vis des effets du rayonnement thermique en cas d'incendie, par la mise en place de murs faisant écran au rayonnement thermique.....	27
4.3.2. Prévention du risque d'effet domino en cas d'incendie.....	27
4.3.3. Prévention des risques de pollutions accidentelles .....	28
4.3.4. Confinement des eaux d'extinction en cas d'incendie.....	28
4.3.5. Protection des installations vis à vis du risque de foudroiement .....	28
4.3.6. Renforcement de la défense incendie de certains bâtiments .....	28

<b>ENTREPRISE SABATIER</b> <b>112, Route de St Michel</b> <b>16400 La Couronne</b>	<b>Installations Classées pour la Protection de l'Environnement</b> <b>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER</b> <b>CHAP 1 : RESUME NON TECHNIQUE</b>	<b>Page 2 de 28</b> <b>Version 2</b> <b>Décembre 2020</b>
--	---	---

<b>Liste des tableaux</b>
---------------------------

TABLEAU 1 : PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT .....	6
TABLEAU 2 : CATEGORIES DE DECHETS GENERES PAR LES ACTIVITES DE L'ÉTABLISSEMENT .....	17
TABLEAU 3 : POTENTIELS DE DANGER ET PHENOMENES DANGEREUX ASSOCIES.....	23
TABLEAU 4 : MODÉLISATION DES EFFETS DES INCENDIES ET DES FUMÉES TOXIQUES.....	26
TABLEAU 5 : MODÉLISATION DES EFFETS DES SURPRESSIONS .....	26

<b>Cartographie</b>
---------------------

CARTE 1 : VOISINAGE DE L'ENTREPRISE SABATIER .....	8
--	---

# **1. DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT ET DES ACTIVITES**

<p><b>ENTREPRISE SABATIER</b>  <b>112, Route de St Michel</b>  <b>16400 La Couronne</b></p>	<p>Installations Classées pour la Protection de l'Environnement  <b>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER</b>  <b>CHAP 1 : RESUME NON TECHNIQUE</b></p>	<p><b>Page 4 de 28</b>  <b>Version 2</b>  <b>Décembre 2020</b></p>
---	---	--

## 1.1. Contexte et objet du dossier

L'Entreprise SABATIER exploite son site de La Couronne avec l'accord du Préfet, par la délivrance d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter transmis le 18/07/2003.

Dans un contexte d'incendie en date du 13 Juillet 2016, de la découverte de produit non autorisé par l'arrêté préfectoral délivré en 2003 et par l'acceptation de l'antériorité en date du 22 Avril 2013, l'Entreprise SABATIER est mis en demeure de déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter en vue de la régularisation administrative de son établissement.

Le dossier de demande d'autorisation d'Installations Classées est établi en réponse à l'arrêté préfectoral du 10/08/2016 mettant en demeure l'Entreprise SABATIER de régulariser la situation administrative de son site.

Un premier dossier a été déposé en Mai 2017 ayant fait l'objet d'une lettre de réponse en date du 13 Septembre 2017.

Ce nouveau dossier, déposé en Décembre 2020, porte sur les réponses apportées au courrier du 13 Septembre 2020 et sur les activités et installations exploitées par l'Entreprise SABATIER sur ce site.

## 1.2. Nature et volume de l'activité

Le site de La Couronne est spécialisé dans la collecte, le regroupement et le conditionnement de déchets banals issus des entreprises industrielles, artisanales et commerciales.

L'activité consiste en la préparation de lots homogènes de matières premières secondaires qui seront orientés vers les filières de recyclage.

Les déchets réceptionnés sur le site sont collectés dans le département de la Charente. Ils proviennent de collectivités locales, de particuliers, ainsi que d'entreprises industrielles, artisanales et commerciales. Ils appartiennent aux principales catégories suivantes :

- Métaux ferreux : chutes d'industrie, résidus d'usinage (copeaux ...), équipements rebutés, métaux ferreux issus des autres activités du site.
- Métaux non ferreux : chutes d'industrie, résidus d'usinage (copeaux ...), équipements rebutés, câbles, métaux non ferreux issus des autres activités du site.
- Cartonnettes / papiers / emballages : journaux, magazines, carton plats, emballages non recyclables, ELA (emballage liquide alimentaire), bouteilles plastique, films plastiques d'emballage, aluminium et métaux ferreux.
- Plastiques / cartons / bois / inertes : films plastique, cartons (carton brun d'emballage, chutes industrielles ...), bois (chantier de déconstruction), plastiques durs (canalisations PVC, canalisations travaux publics), gravats de chantier (plâtre, brique, ciment, amiante liée).

<b>ENTREPRISE SABATIER</b> 112, Route de St Michel 16400 La Couronne	<b>Installations Classées pour la Protection de l'Environnement</b> <b>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER</b> <b>CHAP 1 : RESUME NON TECHNIQUE</b>	<b>Page 5 de 28</b> <b>Version 2</b> <b>Décembre 2020</b>
--	---	---

- Déchets d'équipements électriques et électroniques : écrans, petits appareils électroménagers, gros électroménager (GEM froid), gros électroménager (GEM non froid), issus des activités de tri des déchets précédentes,

**Tableau 1 : Principaux domaines d'activité de l'établissement**

Domaine d'activité	Caractéristiques principales	Principaux équipements et installations
<b>Métaux ferreux</b>	Réception, stockage, tri, transit, regroupement, expédition	Aires extérieures de stockage. Une pelle pneumatique (manutention)
<b>Métaux non ferreux</b>	Réception, stockage, tri, transit, regroupement, expédition	Aires extérieures de stockage et intérieur du bâtiment
	Transformation : Broyage, compactage	Un Broyeur/trieur Une machine à dénuder les câbles
<b>Déchets industriels banals (DIB)</b>	Réception, stockage, tri, transit, regroupement, expédition	Aires extérieures de stockage "Tri des DIB" Une chaîne de tri extérieure Aires extérieures de stockage des lots de déchets triés
	Conditionnement des déchets triés	Une presse à balles de 5 t/h
<b>Film Plastique / Plastique Dur / Verre/ interne</b>	Réception, stockage, tri, transit, regroupement, expédition	Aires extérieures de stockage
<b>Bois</b>	Réception, stockage, tri, transit, regroupement, expédition et Broyage	Aires extérieures de stockage, broyeur mobile
<b>Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)</b>	Regroupement, expédition	Benne de stockage

### **1.3. Effectif et rythmes de travail**

L'établissement compte un effectif de 18 personnes dont 13 personnes en exploitation. Les heures de fonctionnement de l'établissement sont comprises dans les plages suivantes :

- Du lundi au jeudi : entre 8 h et 18 h.

<b>ENTREPRISE SABATIER</b> 112, Route de St Michel 16400 La Couronne	<b>Installations Classées pour la Protection de l'Environnement</b> <b>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER</b> <b>CHAP 1 : RESUME NON TECHNIQUE</b>	<b>Page 7 de 28</b> <b>Version 2</b> <b>Décembre 2020</b>
--	---	---

- Le vendredi : entre 8 h et 17 h.

Les horaires d'ouverture à la clientèle pour les apports directs de déchets sont compris entre 8 h et 12 h et entre 14 h et 16 h du lundi au vendredi.

## **1.4. Situation géographique de l'établissement**

Le site principal de l'entreprise SABATIER est situé au 112, Route de ST Michel sur la commune de La Couronne (16400).

Le site est positionné dans une zone péri-urbaine.

On trouve :

- Au Nord : à environ 347 mètres les premières habitations,
- Au Sud : à environ 652 mètres un lotissement assez important,
- A l'Est : à environ 1.06 km des habitations,
- A l'Ouest : à environ 1.4 km les premières habitations.

Les plus proches du lieu de l'établissement sont :

- L'usine d'incinération,
- Une société de métallurgie,
- La déchetterie de l'agglomération d'Angoulême.

L'ensemble se trouvant à l'Est du site des établissements SABATIER.

**Carte 1 : Voisinage de l'Entreprise SABATIER**



<b>ENTREPRISE SABATIER</b> 112, Route de St Michel 16400 La Couronne	<b>Installations Classées pour la Protection de l'Environnement</b> <b>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER</b> <b>CHAP 1 : RESUME NON TECHNIQUE</b>	<b>Page 9 de 28</b> <b>Version 2</b> <b>Décembre 2020</b>
--	---	---

## **1.5. Principales implantations**

Les installations sont implantées sur un terrain de 67 030 m<sup>2</sup> comprenant principalement :

- Un accès principal muni d'un pont bascule.
- Deux accès secondaires pour permettre l'intervention des services de secours (au Sud et au Nord du site).
- Un bâtiment administratif.
- Un bâtiment à l'usage du personnel (vestiaire, sanitaires).
- Une déchetterie professionnelle munie d'un accès direct et équipé d'un pont bascule.
- Un bâtiment de stockage des métaux non ferreux.
- Un bâtiment "Atelier de mécanique".
- Des aires extérieures dédiées au stockage des déchets.
- Un parking pour le stationnement des véhicules légers à l'extérieur du site.
- Une station de distribution de gasoil.

## **2. IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT**

<b>ENTREPRISE SABATIER</b> 112, Route de St Michel 16400 La Couronne	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement <b>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER</b> <b>CHAP 1 : RESUME NON TECHNIQUE</b>	<b>Page 11 de 28</b> <b>Version 2</b> <b>Décembre 2020</b>
--	--	--

## **2.1. Intégration paysagère**

Les bâtiments implantés sur le site sont de faible hauteur et intégrés dans les espaces verts du site. L'aire extérieure centrale est bétonnée, alors que les aires de stockage SUD et NORD sont en grave. Le quai Haut de la déchetterie professionnelle est goudronné.

L'ensemble du site est ceinturé par un bardage acier d'une hauteur de 3m environ empêchant la visibilité depuis l'extérieur du site. Les bâtiments et installations sont peu visibles depuis la route départementale D103 côté Ouest. En bordure, Une bande de verdure est entretenue par l'Entreprise SABATIER à l'extérieur de l'enceint afin de garder un aspect « vert ».

L'Est du site est principalement constitué de champ cultivé et de bois.

Ces dispositions permettent une bonne intégration paysagère des bâtiments et des installations de l'entreprise.

### **2.1.1. Émissions lumineuses**

Les aires extérieures de travail sont éclairées au moyen de projecteurs fixés sur les façades de certains bâtiments, ainsi qu'au moyen de projecteurs de forte puissance fixés sur un mât en position centrale sur le site.

Ces projecteurs sont positionnés afin de focaliser vers le bas les faisceaux lumineux et éviter d'exposer les tiers à tout éclairage direct, afin de ne pas gêner. Ils fonctionnent la nuit par intermittence.

<p><b>ENTREPRISE SABATIER</b>  <b>112, Route de St Michel</b>  <b>16400 La Couronne</b></p>	<p align="center">Installations Classées pour la Protection de l'Environnement  <b>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER</b>  <b>CHAP 1 : RESUME NON TECHNIQUE</b></p>	<p align="right"><b>Page 12 de 28</b>  <b>Version 2</b>  <b>Décembre 2020</b></p>
---	--	---

### **2.1.2. Effets sur la faune et sur la flore**

Le site est, dans sa totalité, en dehors de tout périmètre d'inventaire, la ZNIEFF, la ZICO et la zone NATURA 2000 (Habitat) les plus proches se situant pour :

- ZNIEFF :
  - o A l'Est « Le moulin Neuf » à environ 2 Km,
  - o Au Sud-Est « Le fontaine des Poirier » commune de La Couronne à environ 3 Km,
- ZICO :
  - o Au Nord du site, le long des berges de la Charente en Amont d'Angoulême, soit à environ 6 Km,
- Natura 2000 « Directive Habitat » :
  - o Au Nord : à en environ 1.3 Km, «Les Iles de Fleurac » sur la commune de Nersac,
  - o A l'Est : à en environ 2.3 Km, « La Croix du Milieu » sur la commune de La Couronne,
  - o Au Sud-Est : à en environ 3 Km, « La Fontaine du Poirier » sur la commune de La Couronne,
  - o A l'Ouest : à en environ 3.7 Km, « La Meure » sur la commune de Nersac,
  - o Au Sud : à en environ 1.9 Km, « Les Courtres » sur la commune de La Couronne,

Les seuls rejets effectués dans les milieux aquatiques sont les eaux pluviales, au préalable traitées au moyen de dispositifs débourbeurs séparateurs d'hydrocarbures. L'activité n'est par ailleurs à l'origine d'aucun rejet gazeux ou particulaire susceptible de perturber les écosystèmes sensibles.

Compte tenu du type d'activité exercée et de la distance qui sépare l'établissement des milieux naturels sensibles, aucune interaction de l'activité avec les ZNIEFF, ZICO et NATURA 2000 n'a été identifiée.

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique.

ZICO : Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux.

Natura 2000 : est un réseau écologique européen de zones spéciales de conservation de sites abritant des habitats naturels.

<p><b>ENTREPRISE SABATIER</b>  112, Route de St Michel  16400 La Couronne</p>	<p>Installations Classées pour la Protection de l'Environnement  <b>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER</b>  <b>CHAP 1 : RESUME NON TECHNIQUE</b></p>	<p><b>Page 13 de 28</b>  <b>Version 2</b>  <b>Décembre 2020</b></p>
---	---	---

### **2.1.3. Protection du sol et des eaux souterraines**

Les risques de pollution chronique des sols et des eaux souterraines découlant des activités exercées sont liés :

- Au stockage et à la manipulation de produits (gasoil, huiles) et de déchets potentiellement polluants (déchets métalliques huileux, .....),
- À l'écoulement éventuel d'hydrocarbures à partir des véhicules de transport (zones de stationnement et de passage des véhicules).

Les mesures de prévention des risques de pollution chronique des sols et des eaux souterraines, sont basées sur :

- la présence de revêtements de sols imperméables, constituant une barrière entre d'une part les aires de stockage, de travail et de circulation des véhicules, d'autre part le sol naturel (cette barrière est constituée de dalles en béton de 25 cm d'épaisseur),
- le traitement, au moyen de dispositifs débourbeurs séparateurs d'hydrocarbures, de tous les écoulements superficiels drainés par la plate-forme imperméabilisée du site.

Les dallages béton sur lesquels sont exploitées les activités datent des activités du Groupe Lafarge, entre autres pour la zone dédiée au traitement des DIB et au stockage des matières à risques telles que Ferraille ou Métaux. Un diagnostic, réalisé en interne, de l'état de ces dallages a mis en évidence la présence, localement, de zones de dégradation des dallages dues à des sollicitations plus importantes comme par exemple des passages répétés de véhicules.

Ces dégradations se manifestent non pas par des fracturations des dalles, mais par des creusements entraînant localement des réductions d'épaisseur, qui ne compromettent pas l'étanchéité des dalles.

L'ENTREPRISE SABATIER a prévu une réfection en plusieurs tranches des dalles concernées, dans le cadre d'un programme s'étalant sur 10 ans.

<p><b>ENTREPRISE SABATIER</b>  <b>112, Route de St Michel</b>  <b>16400 La Couronne</b></p>	<p>Installations Classées pour la Protection de l'Environnement  <b>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER</b>  <b>CHAP 1 : RESUME NON TECHNIQUE</b></p>	<p><b>Page 14 de 28</b>  <b>Version 2</b>  <b>Décembre 2020</b></p>
---	---	---

## **2.1.4. Impacts sur la qualité de l'eau**

### **2.1.4.A. Alimentation et consommation d'eau**

L'établissement est alimenté à partir du réseau public de distribution d'eau potable. On distingue 4 raccordements desservant les locaux administratifs, vestiaire, logement et déchetterie professionnelle.

La consommation d'eau de l'établissement, de l'ordre de 356 m<sup>3</sup> par an en moyenne de 2013 à 2016, se décompose comme suit :

- usage domestique (35 %),
- lavage des véhicules (65 %).

A noter que le nettoyage des sols de l'établissement ne génère pas de consommation d'eau, le nettoyage à sec par balayage étant le mode de nettoyage retenu, aussi bien pour les aires extérieures que pour les bâtiments.

L'activité ne comporte par ailleurs aucun process consommant de l'eau et aucune installation de refroidissement utilisant de l'eau.

### **2.1.4.B. Collecte et devenir des eaux usées et pluviales**

Les rejets de l'établissement se composent de :

- Rejet d'eaux usées domestiques issues des locaux administratifs, vestiaire et logement.
- Rejet d'eaux de lavage des véhicules.
- Rejet d'eaux pluviales drainées par les surfaces au sol imperméabilisées, comprenant l'aire de distribution de gasoil, les aires de stockage de déchets, les parkings et les aires de circulation.
- Rejet d'eaux pluviales drainées par les toitures de bâtiments.

*L'activité de l'établissement n'est à l'origine d'aucun rejet d'eau usée de type "industriel", ni d'aucun rejet d'eau de refroidissement, en l'absence de ce type d'installation sur le site.*

Les eaux usées domestiques sont évacuées par un collecteur spécifique qui se raccorde au réseau collectif située en bordure de la D103.

Les eaux de lavage des véhicules sont dirigées vers un dispositif déboureur séparateur d'hydrocarbures dont l'exutoire final de ce réseau est le milieu naturel.

<p><b>ENTREPRISE SABATIER</b>  <b>112, Route de St Michel</b>  <b>16400 La Couronne</b></p>	<p align="center">Installations Classées pour la Protection de l'Environnement  <b>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER</b>  <b>CHAP 1 : RESUME NON TECHNIQUE</b></p>	<p align="right"><b>Page 15 de 28</b>  <b>Version 2</b>  <b>Décembre 2020</b></p>
---	--	---

Les eaux pluviales drainées par les surfaces au sol imperméabilisées sont traitées au moyen de dispositifs déboureur séparateur d'hydrocarbures avant d'être admises dans le milieu naturel.

Les eaux pluviales drainées par les toitures de bâtiments rejoignent directement le milieu naturel.

Les rejets des eaux de ruissellement provenant des aires susceptibles d'être polluées et des eaux de lavage des camions sont réglementés par l'arrêté préfectoral du 18 juillet 2003 délivré à l'Entreprise SABATIER et font l'objet d'une surveillance annuelle.

Les valeurs sont globalement conformes aux demandes de l'AP du 18 Juillet 2003. La valeur de DCO a été dépassée suite à l'analyse réalisée après l'incendie du 13 Juillet 2016, résultat certainement dû à des quantités importantes de résidus de cet incendie dans le séparateur d'hydrocarbures. Néanmoins, les résultats effectués après nettoyage du séparateur sont devenus conforme à l'AP du 18 Juillet 2003.

### ***2.1.5. Impacts sur la qualité de l'air, odeurs***

Aucune source d'émission canalisée n'est présente sur le site. L'ensemble du chauffage se fait par des systèmes électriques.

Le type d'activité mis en œuvre n'est pas générateur d'odeurs ; par ailleurs, la fraction fermentescible des déchets ménagers n'est pas admise sur le site.

Afin de limiter au maximum les envols de matières ou de poussières, les dispositions complémentaires suivantes ont dernièrement été prises :

- chaque véhicule entrant est équipé d'un filet systématiquement installé sur les bennes afin d'éviter tout risque d'envol lors des circulations sur le site pour les matières telle que papier, carton, bouteille...
- chaque déplacement de matière en contenant ouvert, nécessaire dans le cadre de l'exploitation, se fait sur un minimum de distance entre chaque atelier et le stockage de ces contenants pleins et seront limités en fin de journée. Ces contenants pleins pourront, en cas d'impossibilité de traitement durant la période d'exploitation et jusqu'à leur traitement, être équipés de système évitant les envols (couvercle, toit amovible, filet anti-envol.....),
- chaque stockage extérieur est constitué de matière non volatile (divers ferrailles, divers métaux, bois en grosse fraction.....) ou bien constitué de matières compactées en balle.

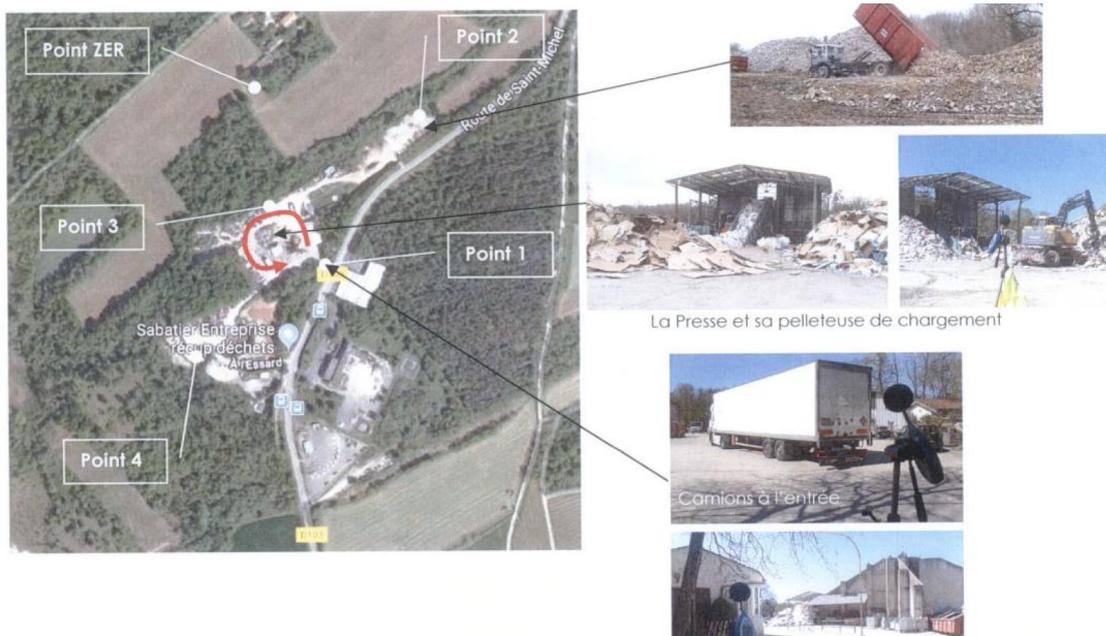
### 2.1.6. Impacts sur le niveau sonore ambiant

Des mesures ont été réalisées par le cabinet – **ACOUSTICA** demeurant au 112 route de **SAINT-MICHE – 16400 LA COURONNE**.

Les résultats ont été transmis par l'ENTREPRISE SABATIER dont vous trouverez le rapport global en annexe.

#### Conditions des mesures :

- **Normes Utilisées :** NF-S-31-010
- **Date des mesures :**
  - Période diurne et nocturne : 26 Mars 2018
  - Période diurne : 17 Avril 2018
- **Localisation des mesures :**



#### Conclusions :

Dans le cadre de sa mission, le Cabinet ACOUSTICA a déterminé la conformité du site aux exigences de la réglementation en Limite de Propriété et en Zone ZER (Rapport en annexe, page 6 et 7/17).

<b>ENTREPRISE SABATIER</b> 112, Route de St Michel 16400 La Couronne	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement <b>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER</b> <b>CHAP 1 : RESUME NON TECHNIQUE</b>	<b>Page 17 de 28</b> <b>Version 2</b> <b>Décembre 2020</b>
--	--	--

### 2.1.7. Gestion des déchets

Les activités exploitées sur le site de La Couronne consistent à assurer le regroupement / conditionnement de biens de consommation en fin de vie et de déchets banals produits par les entreprises industrielles, artisanales et commerciales,

Les filières "aval" de destination des lots de matières premières secondaires préparés à partir des biens de consommation en fin de vie et de déchets banals triés sur le site, sont des filières commerciales de valorisation matière pour les fractions récupérées à l'issue du tri des déchets banals.

Le tableau suivant récapitule les catégories de déchets générés par les activités de l'établissement en mentionnant deux valeurs de flux :

- d'une part les flux annuels actuels,
- d'autre part les flux annuels prévisionnels.

**Tableau 2 : Catégories de déchets générés par les activités de l'établissement**

Catégorie de déchets	Flux annuel
Bouteilles de butane ou de propane vides ou partiellement remplies (1)	Actuel : 1 t/an Prévisionnel : 1 t/an
Refus du tri des déchets banals (déchets ultimes)	Actuel : 783 t/an Prévisionnel : 1500 t/an
Résidus liquides de séparateurs d'hydrocarbures	Actuel : 5 t/an Prévisionnel : inchangé
Boues de séparateurs d'hydrocarbures	Actuel : 1 t/an Prévisionnel : inchangé
Huiles usagées (maintenance des engins de manutention)	Actuel : 1 t/an Prévisionnel : inchangé
Déchets dangereux en quantités dispersées (1)	Actuel : 0,3 t/an Prévisionnel : inchangé

<p><b>ENTREPRISE SABATIER</b>  <b>112, Route de St Michel</b>  <b>16400 La Couronne</b></p>	<p align="center">Installations Classées pour la Protection de l'Environnement  <b>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER</b>  <b>CHAP 1 : RESUME NON TECHNIQUE</b></p>	<p align="right">Page 18 de 28  Version 2  Décembre 2020</p>
---	--	--

- (1) Bouteilles de gaz "indésirables" détectées parmi les lots de déchets métalliques reçus et ou de déchets industriels banals.

Tous ces déchets sont orientés vers des filières autorisées et agréées.

Les tonnages les plus importants des déchets générés par les différentes activités exploitées sur le site sont constitués de la fraction résiduelle, non valorisable (refus de tri ou déchets ultimes), issue des tris des déchets banals en mélange reçus sur le site.

Pour la part DIB, le pourcentage de valorisation se situe à 70% de la matière entrante, en favorisant la part valorisation matière. Le pourcentage de valorisation peut atteindre 90% si nous incluons la valorisation énergétique.

### **2.1.7.A. Transports induits par l'activité**

L'accès à l'établissement se fait à partir de la N10 (route Nationale Nord-Sud), puis par la D103 Route de St Michel. L'établissement est situé entre les lieux dit « La Forêt » et « La Brousse » sur la commune de La Couronne.

L'accès, largement dimensionné, comprend une voie d'accès en double sens. Sur le côté Ouest de cette départementale au niveau de l'entreprise métallurgique se trouvent :

- un parking visiteurs (5 places) et un parking personnel (20 places),
- l'accès aux installations avec un pont bascule.

Ces voiries sont adaptées à la prise en compte du trafic routier généré par l'activité. Ces différentes dispositions permettent d'éviter toute gêne (stationnement, manœuvre, file d'attente de véhicules) sur la voie publique. En effet, cette voirie est aussi utilisée pour la délivrance des déchets ménagers au centre d'incinération de l'agglomération d'Angoulême qui devrait fermer ses portes, réduisant ainsi sensiblement la flotte de véhicules lourds dans les prochaines années.

Les dispositions prises afin de limiter les nuisances liées au transport sont les suivantes :

- conformité au règlement pour le transport par la route des matières dangereuses (vérifications par Conseiller à la Sécurité présent sur le site),
- en cas de déversement de matériaux sur la voie publique, le transporteur est tenu d'assurer le nettoyage dans les plus brefs délais afin de limiter les risques de dérapage,
- le transport des déchets s'effectue dans des conditions propres à limiter les envois (en particulier pour les déchets banals, s'il est fait usage de bennes ouvertes, les produits seront couverts d'une bâche ou d'un filet avant le départ de l'établissement).

<b>ENTREPRISE SABATIER</b> 112, Route de St Michel 16400 La Couronne	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement <i>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER</i> <b>CHAP 1 : RESUME NON TECHNIQUE</b>	<b>Page 19 de 28</b> <b>Version 2</b> <b>Décembre 2020</b>
--	--	--

### **2.1.7.B. Utilisation rationnelle de l'énergie**

En ce qui concerne la rationalisation de la consommation d'énergie, les principes suivants sont mis en œuvre dans le cadre de l'exploitation :

- suivi hebdomadaire de la consommation électrique (par relevé des compteurs) et de la consommation de gasoil, avec comparaison par rapport aux consommations moyennes afin d'identifier rapidement les dérives éventuelles et les corriger,
- consignes données au personnel (et notes de service diffusées) afin que les locaux non occupés ne restent pas allumés,
- mise en route des projecteurs extérieurs commandée par détecteurs de luminosité avec éclairage par zones alternées commandé par horloge,
- consignes données aux opérateurs travaillant sur la chaîne de tri, pour stopper le fonctionnement des installations lorsque des pré-tris doivent être effectués au sol sur l'aire de déchargement, en vue de l'alimentation de la chaîne de tri et lors des temps de pause du personnel,
- consignes données aux opérateurs travaillant sur la presse à balles lors des temps d'arrêt de la presse pour chargement de la matière et déchargement des balles,
- formation à la conduite rationnelle des chauffeurs travaillant pour l'Entreprise SABATIER,
- entretien régulier des véhicules et conformité aux normes en vigueur.

### **2.1.7.C. Effets sur le climat**

Du fait de la consommation d'énergie nécessaire au fonctionnement des installations, l'Entreprise SABATIER participe à l'émission globale de GES (Gaz à Effet de Serre).

Une estimation approximative des émissions imputables à l'activité a été réalisée à partir de l'outil Bilan Carbone® développé par l'ADEME. Cette estimation montre que les émissions carbonées de l'Entreprise SABATIER sont équivalentes, en première approche, à celle de 45 habitants. Cette contribution est peu significative.

### **3. EFFETS SUR LA SANTE HUMAINE**

<b>ENTREPRISE SABATIER</b> 112, Route de St Michel 16400 La Couronne	<b>Installations Classées pour la Protection de l'Environnement</b> <b>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER</b> <b>CHAP 1 : RESUME NON TECHNIQUE</b>	<b>Page 21 de 28</b> <b>Version 2</b> <b>Décembre 2020</b>
--	---	--

La description de l'environnement de l'établissement met en évidence la présence de maisons d'habitation au plus proches des limites d'établissement, à des distances supérieures à 340 m.

Aucun lieu de vie (crèche, école, maison de retraite, hôpital) accueillant des populations sensibles (enfants en bas âge, personnes âgées, malades) susceptibles d'y passer un temps significatif, n'est présent à l'intérieur de ce rayon.

Le proche environnement du lieu d'implantation du projet ne comporte donc pas d'enjeux en termes de populations sensibles ou de lieux susceptibles d'accueillir des populations.

Une analyse détaillée des activités a été réalisée afin d'inventorier les différentes substances mises en œuvre, identifier celles susceptibles de présenter un caractère dangereux pour la santé humaine et déterminer, le cas échéant, les voies de transfert potentielles vers les tiers.

A l'issue de cette analyse, aucune préparation ou substance chimique n'a été retenue pour une évaluation du risque sanitaire, en raison :

- de l'absence de voie aérienne de transfert (absence de rejets atmosphériques spécifiques liés à l'activité : les déchets dangereux sont stockés dans des conditionnements fermés en bacs étanches sur rétention, ils sont regroupés avant enlèvement sans transformation),
- de l'absence d'incinération ou de traitement physico-chimique de déchets sur site,
- de l'absence de rejet d'eau usée industrielle et du traitement des eaux pluviales avant rejet dans le milieu naturel,
- de l'analogie sur le plan qualitatif de l'activité de transit de déchets dangereux avec l'activité classique des déchetteries communales (typologie identique des déchets admis).

De ce fait aucun risque sanitaire spécifique n'a été identifié et les étapes suivantes de la méthodologie utilisée, à savoir l'évaluation des niveaux d'exposition et la quantification du risque sanitaire, n'ont pas été développées dans la suite de l'étude.

A noter que l'exposition aux niveaux sonores générés par l'activité de l'entreprise SABATIER est difficilement traduisible en termes d'impact sanitaire du fait du taux faible d'activités sur ce site et des distances importantes entre le lieu d'émergence et les habitations.

## **4. ETUDE DES DANGERS**

<b>ENTREPRISE SABATIER</b> 112, Route de St Michel 16400 La Couronne	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement <b>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER</b> <b>CHAP 1 : RESUME NON TECHNIQUE</b>	<b>Page 23 de 28</b> <b>Version 2</b> <b>Décembre 2020</b>
--	--	--

L'étude des dangers est centrée sur les risques majeurs de l'établissement avec les objectifs suivants :

- étudier les scénarios majeurs, évaluer leur impact,
- identifier les mesures de sécurité associées aux scénarios majeurs en matière de prévention et de protection.

Il s'agit dans ce chapitre d'étudier les événements susceptibles d'avoir un impact sur l'homme, sur les structures et les équipements de sécurité de l'établissement, de mettre en évidence d'éventuels effets dominos et d'identifier les phénomènes dangereux susceptibles d'engendrer des effets au-delà des limites d'établissement (accidents majeurs).

Sur la base d'une identification des dangers intrinsèques liés aux produits stockés et utilisés sur le site et sur la base des dangers liés à la mise en œuvre de ces produits, l'identification des phénomènes dangereux mentionnés dans le tableau suivant a été effectuée :

## 4.1. Recensement des potentiels de danger et des phénomènes dangereux associés

**Tableau 3 : Potentiels de danger et phénomènes dangereux associés**

Activité	Quantité	Source de danger	Phénomène dangereux
<b>Stockage de déchets industriels banals</b>			
<b>Stockage de DIB en mélange : papiers / cartons, bois, gravats, plastiques souples, plastiques rigides, ferrailles</b>	3000 m <sup>3</sup>	Combustibilité des DIB en mélange	Incendie Fumées de combustion Eaux d'extinction incendie
<b>Stockage de balles de matières plastiques de récupération</b>	160 m <sup>3</sup>	Combustibilité des plastiques	Incendie Fumées de combustion Eaux d'extinction incendie
<b>Stockage de balles de papiers et cartons de récupération</b>	903 m <sup>3</sup>	Combustibilité du papier et du carton	Incendie Fumées de combustion Eaux d'extinction incendie

<p><b>ENTREPRISE SABATIER</b> 112, Route de St Michel 16400 La Couronne</p>	<p>Installations Classées pour la Protection de l'Environnement <b>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER</b> <b>CHAP 1 : RESUME NON TECHNIQUE</b></p>	<p><b>Page 24 de 28</b> <b>Version 2</b> <b>Décembre 2020</b></p>
---	---	---

Activité	Quantité	Source de danger	Phénomène dangereux
<b>Stockage de bois de récupération</b>	7840 m <sup>3</sup>	Combustibilité du bois	Incendie Fumées de combustion Eaux d'extinction incendie
<b>Stockage de "ferreux platin" : capots de véhicules, mobiliers métalliques, tôles, grillages, emballages métalliques non souillés, radiateurs</b>	153 t	Combustibilité de certaines fractions présentes dans le gisement de platin	Incendie Fumées de combustion Eaux d'extinction incendie
<b>Stockage de métaux ferreux (tournures, pièces massives)</b>	350 t	Non combustible	Néant
<b>Stockage de métaux non ferreux (tournures, pièces massives)</b>	17 t	Non combustible	Néant
<b>Stockage de déchets ultimes (refus de tri et non recyclables)</b>	1080 m <sup>3</sup>	Combustibilité des matières présentes dans les refus de tri	Incendie Fumées de combustion Eaux d'extinction incendie
<b>Stockage de matière minérale (Gravat)</b>	100 t	Non combustible	Néant
<b>Stockage de déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)</b>			
<b>Stockage des D3E réceptionnés</b>	147 m <sup>3</sup>	Combustibilité de certaines fractions	Incendie Fumées de combustion Eaux d'extinction incendie
<b>Procédés</b>			
<b>Tri des déchets industriels banals</b>	Un centre de tri	Combustibilité des déchets	Incendie Fumées de combustion Eaux d'extinction incendie

<b>ENTREPRISE SABATIER</b> 112, Route de St Michel 16400 La Couronne	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement <b>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER</b> <b>CHAP 1 : RESUME NON TECHNIQUE</b>	<b>Page 25 de 28</b> <b>Version 2</b> <b>Décembre 2020</b>
--	--	--

Activité	Quantité	Source de danger	Phénomène dangereux
<b>Compactage des déchets</b>	Une presse à balles dépollution	Combustibilité des déchets Combustibilité de certains déchets	Incendie Fumées de combustion Eaux d'extinction incendie
<b>Utilités</b>			
<b>Stockage de gasoil et de gasoil non routier</b>	Une cuve de 25 m <sup>3</sup>	Liquide polluant	Perte de confinement Incendie Eaux d'extinction incendie

Sur la base des potentiels de danger et des phénomènes dangereux associés, la modélisation de l'intensité d'incendie et de la toxicité des fumées des scénarii ont été réalisés. L'objectif est l'identification d'un risque éventuel de propagation du sinistre par "effet domino" et l'identification de la présence éventuelle de zones d'effets, au-delà des limites d'établissement. La liste de ces phénomènes est donnée dans le tableau ci-après.

<b>ENTREPRISE SABATIER</b> 112, Route de St Michel 16400 La Couronne	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement <b>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER</b> <b>CHAP 1 : RESUME NON TECHNIQUE</b>	<b>Page 26 de 28</b> <b>Version 2</b> <b>Décembre 2020</b>
--	--	--

## 4.2. Modélisations des effets des phénomènes dangereux réalisées

**Tableau 4 : Modélisation des effets des incendies et des fumées toxiques**

N°	Scénario dangereux (SD)
<b>SD I1</b>	Zone de stockage « Nord » : Incendie sur l'aire de Stockage du bois (B1 ou B2 ou B5)
<b>SD I2</b>	Zone de stockage « Centre » : Incendie impliquant la structure béton « Etoile » comprenant les stockages (P2, C5, C7, C2, PL2, P5, P8, P6, PL3 et PL5)
<b>SD I3</b>	Zone de stockage « Centre » : Incendie impliquant la presse à balles et le stockage (P1),
<b>SD I4</b>	Zone de stockage « Centre » : Incendie impliquant la zone de traitement des DIB dont les stockages amont et aval (D1, D2),
<b>SD I5</b>	Zone de stockage « Centre » : Incendie impliquant la zone de stockage des palettes en bois (B4), stockage pneumatique (PL6), stockage des D3E (E1, E2 et H)
<b>SD I6</b>	Zone de stockage « Centre » : Incendie impliquant la zone de stockage des métaux Ferreux (F1 + F2 + F4),
<b>SD I7</b>	Zone de stockage « SUD » : Incendie impliquant la zone de stockage de la déchetterie pro ( DPC + DPD1),
<b>SD I8</b>	Zone de stockage « Centre » : Incendie impliquant la réserve de Gasoil.

**Tableau 5 : Modélisation des effets des surpressions**

N°	Phénomène dangereux (PhD)
	Aucun scénario n'a été décelé pour ce risque

<p><b>ENTREPRISE SABATIER</b> 112, Route de St Michel 16400 La Couronne</p>	<p>Installations Classées pour la Protection de l'Environnement <b>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER</b> <b>CHAP 1 : RESUME NON TECHNIQUE</b></p>	<p>Page 27 de 28 Version 2 Décembre 2020</p>
---	---	--

Ces modélisations ont mis en évidence, pour les effets d'incendie et pour les effets liés à la toxicité des fumées :

- **EFFETS THERMIQUES : SD I1 (Stockage bois en zone NORD de l'établissement)**, dépassement des limites de propriété pour les Seuil des Effets Létaux (SEL) de 2.8 m et pour les Seuil des Effets Irréversibles de 10.1 m.
- **EFFETS TOXICITES DES FUMÉES : SD I4 (Zone de traitement des DIB en zone CENTRE de l'établissement)**, risque pour le personnel de tri en cabine pour le Seuil des Effets Irréversibles en raison de la présence des opérateurs de tri.

**SELS :** *Seuil des Effets Létaux Significatifs* délimitant la "zone des dangers très graves pour la vie humaine"

**SEL :** *Seuil des Effets Létaux* délimitant la "zone des dangers graves pour la vie humaine"

**SEI :** *Seuil des Effets Irréversibles* délimitant la "zone des dangers significatifs pour la vie humaine"

### **4.3. Mesures supplémentaires de maîtrise des risques mises en évidence par l'étude**

Pour chaque situation de danger, une analyse des risques a été réalisée, visant à identifier l'ensemble des causes et des conséquences et à mettre en évidence les mesures de maîtrise des risques associées. Les principales mesures, qui découlent de cette analyse des risques, sont récapitulées ci-dessous (voir aussi échéancier en fin d'étude des dangers) :

#### **4.3.1. Protection des tiers vis à vis des effets du rayonnement thermique en cas d'incendie, par la mise en place de murs faisant écran au rayonnement thermique**

Aucune protection n'est à prévoir en raison du maintien des effets thermiques dans les limites de propriétés de l'Entreprise SABATIER à La Couronne.

#### **4.3.2. Prévention du risque d'effet domino en cas d'incendie**

- Prévention du risque de propagation d'un incendie entre les stockages D1 et D2 de déchets Industriels Banals (DIB) et la lisière du bois intérieur du site de La Couronne par la construction de 2 murs coupe-feux 2 h.

<p><b>ENTREPRISE SABATIER</b>  112, Route de St Michel  16400 La Couronne</p>	<p>Installations Classées pour la Protection de l'Environnement  <b>DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER</b>  <b>CHAP 1 : RESUME NON TECHNIQUE</b></p>	<p><b>Page 28 de 28</b>  <b>Version 2</b>  <b>Décembre 2020</b></p>
---	---	---

- Prévention du risque de propagation d'un incendie entre le stockage des déchets ferreux et non-ferreux de la structure Béton en « Etoile » par la construction d'un mur coupe-feux 2 h en fond de casier.
- Prévention du risque de propagation d'un incendie entre le bâtiment le stockage des déchets ferreux et non ferreux de l'atelier de maintenance et du stockage DIB (D1) par la mise en place de murs coupe-feux à l'aide de composé béton de type Mēga-bloc.

### **4.3.3. Prévention des risques de pollutions accidentelles**

Réfection de la dalle béton et mise en place de récupérateurs d'eau.

### **4.3.4. Confinement des eaux d'extinction en cas d'incendie**

Mise en place d'une vanne d'isolement permettant d'obturer, en situation d'urgence, la canalisation d'évacuation des écoulements superficiels drainés par la zone de stockage « centre » (voiries, aires de stockage...).

Ajout, sur la vanne d'isolement, d'un panneau indiquant le sens de fermeture.

### **4.3.5. Protection des installations vis à vis du risque de foudroiement**

Vérification, après la réalisation des travaux d'aménagements du site, de la conformité au Risque Foudre (ARF) et d'une étude technique au titre de l'arrêté du 4 octobre 2010 section III ",dispositions relatives à la protection contre la foudre".

### **4.3.6. Renforcement de la défense incendie de certains bâtiments**

Mise en place d'une bache à eau de 140 m3 à l'extérieur du site à l'entrée de l'accès pompier vers la zone de stockage « NORD ».